

que. — Le négociant de Lyon avait en général des mœurs honnêtes, et, sous le rapport de l'opinion politique était enclin aux idées nouvelles, surtout quand elles favorisaient la liberté. — Les habitudes de sa vie ressemblaient trop à celles d'aujourd'hui pour qu'il soit utile de les décrire. Il en était tout autrement pour la classe ouvrière, soumise 5 des conditions spéciales et à des lois précises qui, sans les noms synonymes de maîtrises, corporations, jurandes, communauté d'arts et métiers, embrassaient l'existence entière de l'artisan et réglementaient dans chaque profession l'exercice de ses droits et de ses devoirs.

Trois périodes partageaient la vie de l'ouvrier, celle de l'apprentissage pendant laquelle il donnait gratuitement son temps (1) au maître qui lui apprenait son métier, celle du compagnonnage, où il travaillait moyennant salaire, sous les ordres d'un maître, enûn celle de la maîtrise, état définitif qui lui permettait de travailler pour son propre compte et d'avoir sous ses ordres le compagnon et l'apprenti. Cette hiérarchie était obligatoire de telle sorte que nul ne pouvait obtenir un de ces grades sans avoir passé par l'autre ou les autres. La durée de l'apprentissage et du compagnonnage variait, suivant les professions, entre trois ou quatre ans (2). Chaque degré dans la vie industrielle était constaté par une sorte de contrat, résultant d'un accord mutuel formulé devant les chefs de la communauté, ne pouvant être rompu que par le consentement des parties contractantes, et de plus consacré par une rétribution pécuniaire que le nouvel admis payait à la corporation (3).

(1) Il arrivait quelquefois que l'apprenti donnait, en outre de son temps, une somme d'argent, d'autres fois il recevait un petit salaire pendant les derniers temps de l'apprentissage, mais, en principe, c'était le temps et le travail donnés en échange de l'instruction.

(2) L'apprentissage ne durait quelquefois que deux ans.

(3) L'apprenti boucher payait 3 livres, id. boulanger S, id. passementier 2
 Le compagnon id. id. 6 id. id. id. 8, id. id. i
 Le maître id. id. 30 id. id. id. id. id.